

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 16 novembre 2020 à 19 h qui se tiendra à huis clos par visioconférence.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Ville, au plus tard le 16 novembre 2020 à 19 h à l'adresse électronique suivante: greffier@opark.ca ou par téléphone, en composant le 450-536-0303.

- **DM-2020-00047 – lots 4 548 047 et 6 381 948, chemin des Patriotes**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme une opération cadastrale visant le remplacement des lots 4 548 047 et 6 381 948 afin de créer les lots 6 397 802 à 6 397 808 qui présentent un frontage de 9,65 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une largeur maximale de frontage de neuf (9) mètres.

Le tout en référence au plan de cadastre parcellaire, réalisé par **François Lafleur**, arpenteur-géomètre, en date du **29 septembre 2020**, sous le numéro **180** de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 29 octobre 2020
Alain Cousson, ing., directeur général et greffier adjoint